

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2018

**Présents :** Mmes et Mrs RETCHEVITCH JL, TOURNEREAU P. AUDUMARES S. SOULIER C. BAGAGLI M. GUEIDAN L. LESNIAK L. VADER M.

**Procuration :** de François ABRASSART à Sylvie AUDUMARES

**Absent(e) excusée :** RIGAL Véronique

**A été nommé (e) secrétaire :** Cyril SOULIER

La séance est ouverte à 18 heures 30 sous la présidence de Jean-Luc Retchevitch, Maire.

Approbation du PV du 17/09/2018 : Adopté à l'unanimité

### **1.- Construction du point multiservices : demande de subvention au titre du FISAC**

Monsieur le Maire soumet l'appel à projets, édition 2018, portant sur les opérations territoriales du FISAC et notamment les modalités applicables aux opérations individuelles en milieu rural.

Il propose d'approuver le projet pour un montant de 177 255 €/HT.

Et de solliciter une subvention au titre du FISAC à hauteur de 20% du montant HT de l'opération ;

Décision du conseil :      09 voix pour                      0 voix contre                      0 abstention

### **2.- Budget assainissement 2018 : décision modificative**

Afin de permettre l'admission en non-valeur de redevances d'assainissement irrécouvrables, il est nécessaire de voter les virements de crédits suivants :

673 – titres annulés (sur exercices antérieurs)	- 100 .00
6541 – créances admises en non-valeur	+ 100.00

Décision du conseil :      09 voix pour                      0 voix contre                      0 abstention

### **3.- Délibération pour attribution de chèques « ca do »**

Dans le cadre de l'action sociale, M. le Maire propose au conseil municipal d'attribuer à plusieurs bénéficiaires des chèques cadeaux pour les fêtes de Noël.

Monsieur le Maire propose donc, l'achat de chèques cadeaux pour un montant global maximum de 180 € et précise, qu'il n'en sera peut-être pas ainsi tous les ans.

Décision du conseil :      09 voix pour                      0 voix contre                      0 abstentions

### **4.- Questions diverses**

#### **- Solidarité Sinistrés de l'Aude 2018**

Suite aux inondations du lundi 15 octobre 2018 qui ont dévasté le Département de l'Aude, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention aux sinistrés via le Secours Populaire.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 500 euros aux sinistrés de l'Aude via le Secours Populaire.

#### **- Travaux Bâtiment Mairie**

Accord du conseil municipal pour faire réaliser les travaux d'isolation des combles du bâtiment

### **5- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22/10/2018**

Le compte rendu de la séance est relu. Mr le Maire demande au Conseil municipal de l'approuver.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le présent compte rendu.

Levée de séance à 19h15.

Le Maire  
JL Retchevitch